Promotion de la santé

PAM2001-NSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Master en sciences infirmières - Namur**
Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**30 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département paramédical de Sainte-Elisabeth	Fabienne Lecris	Hélène GIVRON	Hélène GIVRON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Master en sciences infirmières	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'UE Promotion de la santé contribue au développement des compétences infirmières nécessaires pour agir sur les déterminants de la santé et soutenir les personnes, les proches et les communautés dans le développement de leur pouvoir d'agir sur leur santé et leur qualité de vie. Elle permet à l'étudiant de mobiliser une approche globale et interprofessionnelle de la promotion de la santé, de proposer des mesures de soutien et de construire avec les partenaires des actions adaptées aux besoins et aux ressources des personnes et des contextes. Elle favorise ainsi une pratique infirmière centrée sur l'empowerment, l'équité et la participation, et constitue un socle pour les infirmiers souhaitant développer une pratique infirmière avancée.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Cette UE contribue au développement des compétences suivantes, issues du référentiel de compétences des Masters en Sciences Infirmières en Fédération Wallonie-Bruxelles:

Gérer les situations complexes de soins de manière systémique

- Développer l'empowerment de la personne dans sa qualité de vie
- Exercer un rôle de personne-ressource pour les autres professionnels de santé

Coordonner les soins de santé interprofessionnels en vue de la prestation intégrée de services de soins de santé à la personne

- Proposer les mesures de soutien

Collaborer avec les partenaires à la construction d'un plan d'action négocié

- Négocier la contribution et les responsabilités de chacun dans le plan d'action

Assurer une communication interpersonnelle et interprofessionnelle pour garantir la continuité et la qualité des soins

- Favoriser un climat de confiance et de respect mutuel
- Animer des équipes de partenaires en fonction d'un but commun

Promouvoir un environnement de pratique éthique

- Agir comme un modèle de rôle pour la résolution collaborative des problèmes
- Reconnaître et gérer la souffrance éthique chez soi et chez les autres professionnels

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant devra avoir démontré être capable d'/de :

Comprendre et justifier l'approche interprofessionnelle

- Expliquer les fondements, les principes et les enjeux de l'approche interprofessionnelle en promotion de la santé.

- Analyser la plus-value de la collaboration interprofessionnelle pour la qualité des soins, la promotion de la santé des populations et le bien-être des professionnels.

- Argumenter l'intérêt d'une démarche interprofessionnelle dans la prise en charge de situations complexes rencontrées en pratique.

Développer des compétences de collaboration interprofessionnelle

- Mobiliser des stratégies de communication favorisant des interactions constructives avec des professionnels de disciplines diverses.
- Collaborer efficacement au sein d'une équipe interprofessionnelle en adoptant une posture d'ouverture, d'écoute et de respect mutuel.
- Participer à des processus de concertation, de négociation et de prise de décision partagée en vue de l'élaboration d'actions de promotion de la santé.

Adopter une posture réflexive sur les rôles professionnels

- Identifier et reconnaître les rôles, expertises et contributions spécifiques des différentes professions impliquées dans la promotion de la santé.
- Analyser de manière critique les représentations, préjugés et stéréotypes susceptibles d'influencer la collaboration entre professionnels.
- Développer une posture professionnelle favorisant la confiance et la reconnaissance mutuelle entre disciplines.

Analyser les conditions de mise en œuvre de l'interprofessionnalité

- Identifier les freins et les leviers à la mise en œuvre d'une approche interprofessionnelle dans différents contextes de promotion de la santé.
- Proposer des stratégies permettant de renforcer la collaboration interprofessionnelle au bénéfice des publics cibles.
- Évaluer l'impact potentiel de démarches interprofessionnelles sur les résultats de santé, la qualité des services et l'expérience des professionnels.

Intégrer les acquis dans une situation concrète

- Appliquer les concepts et outils de l'interprofessionnalité à l'analyse d'une situation ou d'un projet de promotion de la santé.
- Construire, en équipe, une proposition d'intervention intégrant les principes de la collaboration interprofessionnelle.

CONTENU

- Introduction et bases théoriques
- Polyhandicap et aidants-proches
- Prise en charge interprofessionnelle des violences conjugales et intra-familiales
- Apprentissage de la collaboration interprofessionnelle (MSI-pharma)
- Développement du travail de groupe
- Pluridisciplinarité, dynamique d'équipe et soutien aux aidants (CU santé mentale et vieillissement)
- Présentation des travaux et clôture

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- Buret, L. (2020). *Interdisciplinarité en santé : Analyse et perspectives d'avenir pour les professionnels de la première ligne*[Thèse de doctorat, Université de Liège]. ORBi – Université de Liège. https://orbi.uliege.be/handle/2268/257502
- Careau, E., Brière, N., Houle, N., Dumont, S., Maziade, J., Paré, L., Desaulniers, M., & Museux, A.-C. (2014).*Continuum des pratiques de collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux : Guide explicatif* Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI).
- Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé. (2024).*Référentiel de compétences du CPIS pour l'avancement de la collaboration en santé et services sociaux*. Canadian Interprofessional Health Collaborative. https://cihc-cpis.com/wp-content/uploads/2024/06/CIHC_FR_053024.pdf
- Hamson-Utley, J. J., Mathena, C. K., & Gunaldo, T. P. (Eds.). (2021).*Interprofessional education and collaboration: An evidence-based approach to optimizing health care*. Human Kinetics.
- World Health Organization. (2010). *Framework for action on interprofessional education & collaborative practice* World Health Organization. https://www.who.int/publications/i/item/framework-for-action-on-interprofessional-education-collaborative-practice
- Références pour la préparation du travail de groupe :
- Herdman, T. H., Kamitsuru, S., & Lopes, C. T. (Eds.). (2024).*NANDA International nursing diagnoses: Definitions and classification, 2024–2026*(13th ed.). Thieme.
- ASCOP. (s. d.). *L'aide et les soins centrés sur la personne*. https://ascop.be/
- Douiller, A. (2024). *27 techniques d'animation pour promouvoir la santé*. Érès.
- Mutualité chrétienne. (s. d.). *Éducation Santé : Revue de promotion de la santé*. https://educationsante.be/

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAM2001-CIPS — Collaboration interprofessionnelle en promotion de la santé	https://moodle.henallux.be/course/view.php?id=270

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAM2001-CIPS — Collaboration interprofessionnelle en promotion de la santé	30 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAM2001-CIPS — Collaboration interprofessionnelle en promotion de la santé	Le cours privilégie une pédagogie active et participative, combinant des exposés théoriques interactifs, l'analyse de cas cliniques, des témoignages de professionnels, des mises en situation et des jeux de rôles. Les étudiants sont amenés à développer leurs apprentissages au travers d'une démarche réflexive, collaborative et expérientielle, favorisant l'intégration des savoirs théoriques et pratiques.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Non applicable

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation est structurée comme suit :

- un **travail écrit de groupe** (60% de la cote finale) à remettre au Q2.

- une **présentation orale en groupe** (40 % de la cote finale) au Q2.

En cas d'échec à la présentation orale en groupe, celle-ci est à représenter sous format vidéo.

En cas d'échec collectif d'un groupe, la ou les parties remédiables en échec sont à représenter en seconde session.

En cas d'échec d'une partie des membres du groupe, un travail écrit individuel et/ou présentation orale individuelle sont à réaliser en seconde session.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

En première session, toute activité d'évaluation non présentée entrainera la note de 0/20 à l'UE (cf. REED).
La cote finale est constituée de la moyenne pondérée des différentes activités d'évaluation.

En cas d'absence non justifiée au regard du REED aux activités obligatoires, une pénalité de 25% de la cote finale de l'UE est appliquée (-5 points).
Le non-respect des principes de confidentialité et d'anonymisation des données entraine une note de 0 pour la(les) activité(s) concernée(s), et ce, sans préjudice des sanctions complémentaires prévues par le REED.

Aucun report de note n'est effectué d'une année académique à l'autre.

En cas d'échec à l'UE au terme de la seconde session, toutes les activités sont donc à représenter l'année académique suivante. €€

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAM2001-CIPS — Collaboration interprofessionnelle en promotion de la santé	L'évaluation suppose la participation aux activités et repose sur un travail de groupe écrit et une présentation orale créative, permettant d'appliquer les concepts abordés au cours à des situations professionnelles concrètes.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.